

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Séance du 08 mars 2018*

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 65

Votants : 74 (dont 10 procurations)

N°25

**OBJET :**

**PLAN LOCAL  
POUR L'INSERTION  
ET L'EMPLOI (PLIE)  
PROGRAMMATION**

**ENVELOPPE  
BUDGETAIRE  
ECONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE**

Rendue exécutoire :

Reçue en Sous-Préfecture  
le : 19 MARS 2018

Publiée ou notifiée  
le : 19 MARS 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL (à partir de la question n°36), Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – J. JOANNET - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – A. CORNE – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - P SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – E. GOULFERT - M. GUYOT – A. CHAPUIS - M. MERLE - P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN (jusqu'à la question n°18) – C. MALHURET (à partir de la question n°9) – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - MC. STEYER - B. KAJDAN - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : M. J. TERRACOL à M. CHARASSE (jusqu'à la question n°35), Vice-Président.

Mmes et MM. J.P BLANC à M. AURAMBOUT – C. BERTIN à AG. CROUZIER – B. BAYLAUCQ à A. CORNE - H. DUBOSCQ à JS. LALOY - J. BLETTERY à F. SZYPULA - C. BOUARD à B. AGUIAR – G. MAQUIN à C. GRELET (à partir de la question n°19) - C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la question n°8) - MO. COURSOL à M. JIMENEZ – C. LEPRAT à B. KAJDAN, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : M. F. BOFFETY – W. PASZKUDZKI, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté de création et les statuts de Vichy Communauté,

.../...

**Vu** le budget primitif 2018,

**Vu** le Contrat de Ville de l'agglomération de Vichy signé le 2 octobre 2015 par Vichy Val d'Allier, l'Etat et le Conseil Général de l'Allier, et plus particulièrement le Pilier 3 relatif à l'emploi, et le développement économique,

**Vu** les orientations et les conclusions du Comité de Pilotage du P.L.I.E réuni le 12 décembre 2017 à l'Hôtel d'Agglomération,

**Considérant** la volonté de Vichy Communauté de développer, en partenariat et en complémentarité avec le Service Public de l'Emploi Local, une politique d'insertion en proposant notamment à travers son P.L.I.E :

- des actions favorisant le retour à l'emploi ou la formation qualifiante notamment des jeunes et des femmes demandeurs d'emplois éloignés du marché du travail,
- des actions d'accompagnement renforcé vers l'emploi dans l'objectif de la construction d'un parcours d'insertion,
- des actions de découverte des métiers et de l'entreprise, notamment dans des secteurs porteurs sur le territoire communautaire.

**Considérant** la volonté de s'engager avec des partenaires avec des acteurs de l'ESS en faveur de la formation, de la mobilité et de la création d'entreprise,

**Considérant** l'intérêt de déposer une demande de subvention auprès du Fond Social Européen- Conseil Départemental 03-PLIE, dès que l'appel à projet sera lancé portant sur une assiette de 65 220 €,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer toutes demandes de subventions sollicitées sur les actions du PLIE,
- d'approuver la programmation du PLIE (Annexe 1) et d'approuver les enveloppes financières des 4 axes,
- d'approuver les actions du territoire en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire (Annexe 1).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

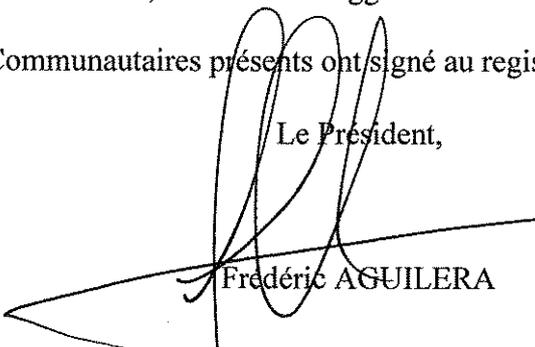
- adopte cette décision,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Mme SEMET ne prend pas part au vote.

.....  
Fait et délibéré à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 08 mars 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

  
Frédéric AGUILERA

## Annexe à la délibération de la programmation du PLIE et ESS 2018

Dépenses		Sommés
Axes du PLIE		
<b>AXE 1 - Accompagner, former, qualifier</b>		31 000 €
<b>AXE 2 - Insérer par l'Activité Economique</b>		92 500 €
<b>Axe 3 - Accompagner vers et dans l'emploi-dont prestation pour mise en œuvre de la clause d'insertion dans le cadre du PRU de Presles dont :</b>	dont	
- Prestation pour mise en œuvre de la clause d'insertion dans le cadre du PRU de Presles	6 800 €	72 300 €
- Actions en faveur de l'employabilité des jeunes de moins de 26 ans	45 000	
<b>AXE 4 - Soutenir les SIAE du territoire de Vichy Communauté : 1300 € par ETP, sous réserve du taux de sorties dynamiques (supérieur ou égal à 50%) et de l'implication dans les actions mises en œuvre par Vichy Communauté.</b>		87 854 €
<b>Pain Contre La Faim (PCLF)- Atelier Chantier d'insertion conventionné par la DIRECCTE pour 14,7 ETP en Insertion (20 postes). 7 Chemin de la Prat-03700 Belleverve sur allier</b>	19 110 €	
<b>Jardins de Cocagne- Atelier Chantier d'insertion conventionné par la DIRECCTE pour 21 ETP en Insertion (28.3 postes)- Maison Bargoin -03250 Arronnes</b>	27 300 €	
<b>Avenir Garage social-Atelier Chantier d'insertion conventionné par la DIRECCTE pour 7 ETP en Insertion (9 postes)- 13 Chemin de la Rama- 03700 Belleverve sur allier</b>	9 100 €	
<b>Avenir Bois- Atelier Chantier d'insertion conventionné par la DIRECCTE 8.88 ETP en Insertion ( pour 12 postes )-13 Chemin de la Rama- 03700 Belleverve sur allier</b>	11 544 €	
<b>La « Recyclerie » Groupement SIEL-Atelier Chantier d'insertion conventionné par la DIRECCTE 16 ETP en Insertion (pour 21.53 Poste). 12 Chemin de la Perche-03300 Cusset</b>	20 800 €	

**Subvention d'investissement PLJE pour les Ateliers et Chantier d'Insertion**

	10 000 €
<b>Total</b>	<b>293 654 €</b>

**Coordinateur PLJE faisant partie de l'assiette éligible au FSE**

	32 200 €
--	----------

**Economie Sociale et solidaire total- 22 000 €**

	Sommes
<b>Dont :</b>	
<b>ADIE- Aide à la création d'entreprise en permettant aux salariés relevant de l'insertion de mettre sur pied leur propre activité</b>	4 000 €
<b>Collecte des encombrants- Prestation de service de la collecte des encombrants dans les quartiers prioritaires assurées par PCLF.</b>	9 600 €
<b>Mobil' Emploi-Association qui propose de louer pour une somme modique des vélos et cyclomoteur permettant ainsi d'enlever les freins à la mobilité des salariés en insertion</b>	3 500 €

**Budget Developpement Economique- ( pour mémoire ) - Subvention de fonctionnement Mission Locale- 9 place de l'Hotel de Ville -03200 Vichy**

	<b>71 500 €</b>
--	-----------------

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 25 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 MARS 2018

Objet de l'acte : - PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) -  
PROGRAMMATION - ENVELOPPE BUDGETAIRE ECONOMIE SOCIALE ET  
SOLIDAIRE

.....  
Date de décision: 08/03/2018

Date de réception de l'accusé 19/03/2018

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 08MAR2018\_25

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180308-08MAR2018\_25-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .5

Domaines de competences par themes

Politique de la ville-habitat-logement

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....  
Nom du fichier : 25.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20180308-08MAR2018\_25-DE-  
1-1\_1.pdf )